



Vol à l'Étalage : Interdit de magasin ?

Par **Caper69**, le **18/04/2015** à **23:05**

Bonjour,

Je ne suis pas fière de moi , hier j'ai dérobé dans un magasin de vêtements, des articles d'une valeur totale d'environ 15 €.

Je me suis fait surprendre par la vendeuse, celle ci m'a fait vider mon sac , demander mon âge, si c'était la première fois que je volais et a appelé la sécurité.

Ces derniers sont venus et après des débats houleux m'ont finalement fait payer les articles et conduite à l'extérieur du centre commercial sans plus d'information.

Je suis mineure, je n'ai que 15 ans. Il n'ont n'y appelé mes parents ni prit mon nom, n'y fait signer quelconque papier. Seulement écrit "VOL" sur mon ticket de caisse.

C'était la première fois que je volais et je ne recommencerai pas, je me suis sentie tellement mal à l'aise !

J'aimerais savoir si j'ai le droit de retourner dans le centre commercial ou même dans le magasin ?

Ou s'il peuvent m'interpeler pour la dernière fois.

Merci d'avance pour vos réponses.